

Les nouvelles des chemins

La lettre d'information de
Chemins de Picardie,
association pour la défense
des chemins ruraux

n°10
janvier
2016

DOSSIER

Le Chemin des Dames, un territoire très sensibilisé et impliqué

EDITO du Président :

Exceptionnellement, ce numéro de la lettre d'information a été repoussé au début d'année. C'est l'occasion de vous exprimer, au nom de l'équipe de Chemins de Picardie, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2016 devrait apporter du changement: un nouveau territoire d'action avec 2 départements qui nous sont "étrangers", de nouveaux partenaires, la valorisation d'une longue étude de recensement menée sur 30 communes (cf. dossier) et la poursuite de notre action auprès des hommes politiques face aux incohérences juridiques.

Bonne lecture !

Dominique
MOLET



Chemins
de Picardie

association pour la défense
des chemins ruraux

"Le Chemin des Dames"... s'il y a un territoire axonais marqué et connu par l'Histoire de la Première Guerre Mondiale, c'est bien celui-ci... mais ce n'est pas tout!

Le Musée de la Caverne du Dragon, des animations à l'occasion du 16 avril, date de l'offensive de Nivelles,... il y a une réelle motivation de la part des élus de valoriser cet aspect de leur territoire.

Mais dans cet environnement rural, les élus ont également décidé de mettre en valeur le patrimoine naturel remarquable grâce à la création d'une Réserve Naturelle Régionale multisite "Les coteaux du Chemin des Dames".

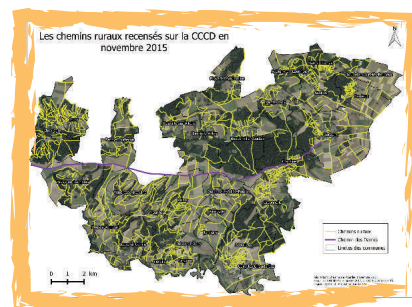
C'est dans ce contexte mêlé d'histoire et d'environnement, que les élus ont accepté la proposition de Chemins de Picardie qui consistait à réaliser un recensement des chemins ruraux sur les 30 communes.

Comme expliqué dans le dossier de notre numéro 7, le projet a tout d'abord été mené sur quelques communes. Après une restitution par la personne en charge du dossier (une stagiaire de l'association), l'intérêt ou plutôt les intérêts, car il y en a de multiples, ont été bien cernés par les représentants des communes qui ont validé l'extension de la démarche à toute la communauté de communes.

A présent, après plusieurs mois de travail, cette étude est finalisée.

Pas loin de 600 km de chemins ruraux ont été répertoriés d'après le cadastre soit 1519 chemins représentant environ 300 hectares (1,7% du territoire). Un tiers du linéaire n'est plus praticable pour diverses raisons mais en particulier par la végétation. En effet, le territoire est très boisé avec 30,8 km de chemin bordés par des haies et 160,7 km par des bois.

Chaque commune a été analysée : longueur, largeur, état, revêtement des chemins ruraux ainsi que les éléments naturels qui les bordent. A partir de cela, un plan de gestion a ensuite été élaboré et complété par des préconisations réglementaires, environnementales et touristiques.



Il faut rappeler qu'une telle démarche est plus facile à mettre en place sur un territoire impliqué et motivé. C'est le cas du Chemin des Dames.

2016 sera placée sous le signe de la valorisation de cette étude.

Rubrique juridique Incohérences juridiques (2)

Le maire est chargé de la conservation des chemins ruraux mais il n'y a pas forcément de liste de ce patrimoine mise à jour régulièrement.

Comme nous le rappelions dans le précédent numéro, l'article L161-5 du code rural indique que l'autorité municipale est chargée de la conservation des chemins ruraux. Elle doit veiller à leur sauvegarde. Pour autant, rien n'oblige les communes à procéder à un inventaire de ces chemins. Cela leur a parfois été conseillé mais c'est resté au stade de l'incitation. Ainsi, le maire doit défendre un patrimoine qui n'est pas clairement identifié, à moins qu'un prédécesseur ou lui-même se soit chargé d'établir un recensement.

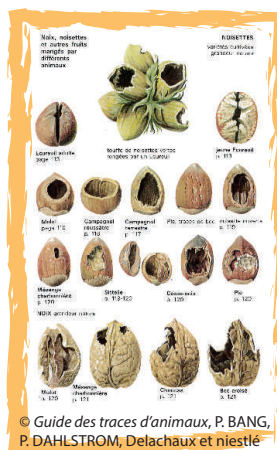
Il y a éventuellement dans les archives de la mairie, un inventaire datant approximativement de 1959, suite à l'ordonnance du 7 janvier 1959 qui modifiait les statuts des voies et chemins et nécessitait alors un classement.



Pour conserver les chemins ruraux, encore faut-il savoir s'ils sont bien à la commune...

Rencontres sur les chemins Des empreintes insoupçonnées...

Lorsque l'on parle d'empreintes, nous pensons immédiatement aux marques laissées dans le sol. Toutefois, il en existe d'autres. Nous avons déjà présenté les pelotes de réjection qui permettent d'identifier quelques rapaces. Les déjections (forme et composition) mais aussi les marques laissées dans les fruits (noix, noisettes, gland...) sont autant d'indices qui peuvent vous mettre sur la piste de l'animal passé avant vous.



© Guide des traces d'animaux, P. BANG, P. DAHLSTROM, Delachaux et Niestlé

Le Portrait

Marie-Christine
secrétaire

BOSCARIOL,



© MC BOSCARIOL

Enseignante à la retraite, Marie-Christine est très impliquée dans les actions de Chemins de Picardie. Présente dès le début de l'aventure en tant qu'adhérente, elle a rejoint le bureau en 2013 pour occuper le poste de secrétaire adjointe avant de devenir secrétaire en 2014. Forte de son expérience associative, elle contribue au développement des actions de Chemins de Picardie et apporte une touche féminine au sein du conseil d'administration!

Prochains rendez-vous !

Petit gibier et biodiversité

fin mai/début juillet
à la salle omnisport de Vailly sur Aisne

Chemins de Picardie interviendra lors de cette journée sur la biodiversité présente aux abords des chemins ruraux.

La date de cet événement n'a pas encore été déterminée avec précision. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de Chemins de Picardie (cf. coordonnées ci-dessous)

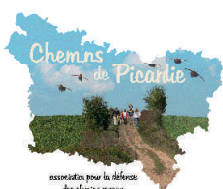
Dans le prochain numéro...

Dossier : Enquête auprès des communes sur leurs actions en faveur des chemins

Rubrique juridique : Les incohérences du cadre juridique (3)

Rencontres sur les chemins : Aïe! une piqûre? Pas de panique...le plantain est là.

Portrait : Stéphane LE GROS



Chemins de Picardie,
association pour la défense des chemins ruraux
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
Tél: 06-38-10-04-85 / Fax : 03-23-79-44-73
Mail : cheminsdepicardie@naturagora.fr
Site internet : www.naturagora.fr

Avec le soutien financier de :



Crédits photo : Chemins de Picardie sauf indications sur les photos
Rédaction, conception, réalisation : Mylène ESCHEMANN